



ÉDITORIAL – ÉMERVEILLEMENT

MARISE ANDRÉ



« Qu'est-ce qui m'émerveille ? – qu'est-ce qui t'émerveille ? »
Les réponses possibles sont innombrables, ce qui nous émerveille correspond à notre sensibilité, à nos aspirations – ce sentiment fait du bien pour autant qu'on le garde en soi quelques instants. Il est proche de la joie, il peut ouvrir un monde nouveau, une vocation. Il me semble qu'il porte souvent avec lui de l'enthousiasme, de la curiosité et nous place en position d'humilité. Mais je me questionne : peut-on se sentir émerveillé par le monde de la bourse et des bénéfices financiers ?

Le mot m'est venu après la fête du 1^{er} août. Cette soirée s'est déroulée sous le signe de la grâce. D'abord, elle était excellemment organisée : tempo, musique, espace, ravitaillement. Le public de tous âges était là dans une bonne ambiance. Puis la pluie est venue. En temps de « trop sec », ces averses soutenues et fournies étaient un soulagement,

avec l'inquiétude qu'elles nous inspiraient quant à la possibilité de jouir du feu et du feu d'artifice. Une pointe d'émotion supplémentaire pour nous sentir vivants. Et l'eau s'est arrêtée de tomber, un arc-en-ciel, les montagnes éclairées puis le coucher du soleil nous ont enchantés. Le conseiller d'État, Jean-François Steiert a ensuite fait l'honneur à nos trois communes de s'exprimer (lire plus loin). Le feu a été allumé, les étoiles d'artificier ont pu monter et nous émerveiller. Ce fut une belle soirée.

Dans ce numéro : les employés communaux, 1^{er} épisode ; une présentation de producteurs locaux ; des infos sur la vie communale ; le 1^{er} août ; la Biorde, notre rivière ; une araignée auxiliaire ; des informations concernant les jeunes sur les promotions CO, les activités au local des jeunes & le Cercle scolaire et l'interview d'un précurseur dans le recyclage du béton.





ASSEMBLÉE COMMUNALE DU 2 JUILLET 2018

LUCIEN MOGNETTI

Le législatif communal a été réuni en séance extraordinaire afin de traiter deux points essentiellement :

- modification des statuts du Cycle d'orientation de la Veveyse,
- acquisition de la propriété Musy, à la route de Vevey 23.

57 personnes habilitées à voter ont été dénombrées par les scrutateurs nommés préalablement, à savoir MM. Manfred Kùhlkopf et Bernard Bochud.

En préambule, notre syndique, Mme Anne-Lyse Menoud, informa l'assistance de la démission de M. Robert Di Salvo, fraîchement élu au Conseil, pour raisons de santé et lui adressa les meilleurs vœux pour la suite. Au terme de l'élection complémentaire organisée ensuite, le seul candidat en liste, M. Predrag Stamenković a été élu tacitement et entrera en fonction après son assermentation par le préfet. Il est chaleureusement félicité par l'assistance.

Après l'approbation du procès-verbal de la précédente assemblée, M. Daniel Golay, en charge du dossier, prit la parole pour présenter les modifications des statuts du CO de la Veveyse, afin de les rendre conformes à la loi sur les communes, à la nouvelle loi scolaire et répondre aux dispositions de la loi sur l'information et l'accès aux documents. Mis au vote au terme de la présentation, les statuts ont été approuvés par 55 oui, pas d'avis contraire et 2 abstentions.

Acquisition de la propriété Musy. La syndique précise tout d'abord que l'assemblée sera invitée à se prononcer uniquement sur l'achat de la propriété, immeuble et terrain et non sur le développement envisagé ultérieurement afin de pallier le manque de places pour l'accueil extrascolaire et la crèche.

La parole est donnée à M. Sébastien Piller, en charge du dossier, pour un tour d'horizon de la situation et les explications qui en découlent. La commune est confrontée aux problèmes de la sécurité engendrée par l'entrée et la sortie du parking de l'école avec la dépose des enfants, la disponibilité de la salle de sociétés et le manque de locaux d'appui et pour le responsable d'établissement.

Il manque de la place à la crèche pour satisfaire l'importante liste d'attente et les locaux actuels ne sont plus aux normes et inadaptés, les places de parc manquent. C'est également le cas en ce qui concerne l'accueil extrascolaire, qui a aussi une liste d'attente et dont les locaux ne répondent pas aux dispositions légales. La dérogation accordée venant à échéance en 2022, il est impératif d'avoir des locaux adaptés et sur un seul site si possible.

Un groupe de travail composé de Mme Anne-Lyse Menoud, syndique, MM. Bruno Fischetti et Sébastien Piller, conseillers communaux en charge des finances, respectivement de la

petite enfance, de M^{mes} Bettina Sager et Catherine Girardin, Directrices de l'accueil et de la crèche, ainsi que de MM. Gilbert Coquoz, entrepreneur, Roger Metzger, architecte et Christophe Monnard, responsable de l'établissement scolaire, a été constitué. Il a été chargé d'élaborer un projet permettant de répondre aux besoins de places estimées à 60 pour l'accueil et à 23 pour la crèche.

Parmi les solutions envisagées, la rénovation de la maison Musy, les transformations du bâtiment scolaire, l'achat de pavillons d'occasion et la location ou l'achat de locaux ont été abandonnés. Une étude pour la construction d'un nouveau bâtiment, dont le coût est estimé à 2 – 2,5 millions, est en cours auprès du bureau d'architectes Ducrest & Metzger.

Cela permettra de solutionner toute cette problématique de mise aux normes et de bénéficier de places en suffisance pour les structures d'accueil. Les locaux occupés par le Scoubidou pourraient être repris par l'administration communale et la salle de sociétés de l'école retrouver sa vocation de départ. Sur le plan du financement, canton et Confédération accordent des subventions pour la création de places d'accueil. Les locaux laissés vacants par la crèche pourraient être vendus et une adaptation des tarifs envisagée.



L'achat de la propriété Musy représente une aubaine pour la commune, surtout le terrain d'une surface de 1'303 m², car elle est située idéalement près du complexe scolaire.

MM. Charles et Jean-François Musy ont souhaité vendre, la maison n'étant plus habitée depuis longtemps.

Le prix convenu s'élève à Fr. 430'000, se décomposant comme suit :

- | | |
|---------------------------|--------------|
| • Achat de la propriété | Fr. 350'000, |
| • Démolition de la maison | Fr. 50'000, |
| • Frais de notaire | Fr. 30'000, |

soit un coût au m² de Fr. 308.



Le financement de cet investissement fera l'objet d'un emprunt sur autorisation du canton et les frais de la dette seront mis à la charge du compte de fonctionnement correspondant. Pour permettre la poursuite de l'étude, cette dépense doit être effectuée rapidement. Il est rappelé que seule l'acquisition précitée est soumise à l'approbation du législatif.

Après diverses questions de l'assistance auxquelles il est répondu, l'objet est mis en votation. L'investissement de Fr. 430'000 relatif à l'acquisition de la propriété Musy est accepté par 54 oui, 1 non et 2 abstentions. Mme Menoud remercie l'ensemble des citoyens pour le soutien apporté au Conseil communal en votant favorablement pour cette acquisition.

Au chapitre des divers, la syndique indique tout d'abord que la Direction de l'instruction, de la culture et du sport a confirmé le maintien d'un cercle scolaire à Bossonnens jusqu'à l'année scolaire 2024-2025, suite aux arguments fournis par la commune.

M. Dominique Cottet, concierge de l'école est atteint dans sa santé et quittera à fin octobre ou novembre. Suite à cela, le Conseil communal a opté pour la mise au concours du poste, avec appartement de fonction, plutôt que de poursuivre la collaboration mise en place avec une entreprise de nettoyage, avec effet au 1^{er} janvier 2019.

Enfin, des informations sont données quant au projet de fusion à 9 communes, pour lequel le vote consultatif ayant eu lieu le 10 juin a donné un résultat négatif. Ce projet sera probablement abandonné au profit d'éventuelles fusions plus locales.

L'assemblée est levée à 21h20 après les remerciements de la syndique pour la confiance et le soutien renouvelé aux autorités communales. Le procès-verbal de cette session extraordinaire est consultable sur le site de la commune.

ÉLECTION COMPLÉMENTAIRE AU CONSEIL COMMUNAL

LUCIEN MOGNETTI



L'exécutif bossonnensis fonctionne à nouveau au complet. En effet, M. Robert Di Salvo, ayant remplacé M. Aymeric Duprez au mois de mai (voir le Bosson'Info n° 72), a malheureusement démissionné pour raisons de santé et dès lors une nouvelle élection complémentaire a été nécessaire afin de pourvoir à nouveau le poste vacant. Au terme de la procédure, une seule candidature ayant été déposée, M. Predrag Stamenković a été proclamé élu tacitement. Il est entré en fonction le 16 juillet 2018.

Le nouvel élu a repris le dicastère des constructions et de l'aménagement du territoire. M. Stamenković connaît bien le domaine car il y a travaillé durant 40 ans, terminant sa carrière professionnelle au début de cette année comme chef d'équipe, auprès de l'entreprise locale Coquoz Constructions SA.

D'origine serbe, M. Stamenković est arrivé dans le pays en 1980 et réside à Bossonnens depuis 1991. Marié et père de trois enfants adultes, il a acquis la nationalité suisse et devenu originaire de notre commune, avec toute sa famille, en 2000.

À la retraite depuis peu, M. Stamenković a souhaité donner un peu de son temps et mettre ses compétences au service de la collectivité. Qu'il soit ici remercié pour son engagement.



La rédaction lui souhaite la bienvenue au sein du Conseil communal et beaucoup de plaisir dans cette nouvelle activité.



ABAISSEMENT DE LA LIMITATION DE VITESSE ROUTE CANTONALE ATTALENS-BOSSONNENS

DOMINIQUE COTTET

Suite à l'inquiétude de plusieurs habitants de Bossonnens concernant la vitesse à laquelle arrivent dans le village certaines voitures en provenance d'Attalens, la commune a demandé au Service des ponts et chaussées un abaissement de la limitation de vitesse de 80 à 60 km/h entre les localités d'Attalens et Bossonnens.

Cela n'était pas gagné d'avance, la première réponse reçue étant négative. La commune a ensuite réalisé une expertise de

ce tronçon et les habitants du hameau de Saint-Claude se sont mobilisés pour signer une pétition qui a été jointe à cette expertise transmise au Service des ponts et chaussées.

En date du 31 juillet 2018, le Service des ponts et chaussées a rendu sa décision et autorisé l'abaissement de la limitation de vitesse. La nouvelle signalisation doit être mise en place dans le courant du mois de septembre.



CERCLE SCOLAIRE

ANNE-LYSE MELOUD

La loi scolaire stipule que huit classes sont nécessaires pour qu'une commune ait son propre cercle. Celui de la commune de Remaufens n'atteignant pas ce nombre et Bossonnens n'étant pas certain d'y arriver, un groupe de travail s'est constitué afin de plancher sur une fusion des cercles scolaires d'Attalens-Granges, Remaufens et Bossonnens.

La presse a donné un large écho à cette procédure au terme de laquelle notre commune s'est retirée du groupe de travail, pour des raisons financières, une fusion engendrant des frais supplémentaires importants, à savoir notamment les frais de transport des élèves. Ces charges en sus représentaient en outre le risque d'une hausse d'impôts, ce que le Conseil tient à tout prix à éviter.

Une projection des effectifs jusqu'à la rentrée 2022-2023 a été effectuée et permet de voir l'avenir avec optimisme.

Après avoir inventorié les logements en construction ou en projet de constructions susceptibles d'amener des familles

avec enfants et en tenant compte des élèves au bénéfice d'une mesure d'accueil renforcé (MAR), nous dépassons le nombre minimum d'élèves permettant d'avoir 6 classes primaires.

Tous ces éléments ont été rapportés dans une demande de maintien d'un cercle scolaire adressée à la Direction de l'instruction, de la culture et du sport (DICS).

Dans son courrier du 24 mai 2018, la Direction précitée a donné son accord quant au maintien d'un cercle scolaire à Bossonnens jusqu'à la rentrée 2024-2025.

Un suivi attentif de l'évolution des effectifs est effectué tant par la Commune que par la DICS.

Si nos effectifs devaient à terme diminuer de façon telle que nos 6 classes 3-8H ne puissent être maintenues, Bossonnens devrait, le moment venu, trouver une solution de fusion avec un autre cercle scolaire.



PATROUILLEURS SCOLAIRES – AVIS DE RECHERCHE

Du lundi au vendredi, un service de patrouilleurs scolaires assure la sécurité des enfants sur le passage piétons au carrefour de la gare.

Suite à quelques départs, nous manquons actuellement d'effectifs afin d'assurer le service correctement !



Dès lors nous sommes activement à la recherche de patrouilleurs et/ou patrouilleuses, ne serait-ce qu'une fois par semaine, selon l'horaire suivant, tous les jours (sauf mercredi après-midi et vacances scolaires) :

Matin	07h35 à 07h55	11h40 à 11h55
Après-midi	13h10 à 13h25	15h20 à 15h35

La formation est assurée par la police cantonale fribourgeoise. Cette activité est rémunérée à raison de Fr. 20.00 l'heure ou Fr. 5.00 par patrouille. Un souper est offert durant l'année par la commune.

Contact :

M. Dominique Wavrant : 021 907 25 81 ou 077 211 01 62



CROIX ROUGE FRIBOURGEOISE**Chaperon Rouge :****Service de garde d'enfants à domicile en urgence**

- Vous êtes malade, hospitalisé-e ou indisponible et êtes dans l'impossibilité de vous occuper de vos enfants ?
- Vous avez un enfant malade ou accidenté et vous devez aller au travail ?
- Vous devez absolument vous absenter et n'avez trouvé personne pour prendre en charge vos enfants ?

Sur simple appel et dans un délai très rapide, une garde d'enfant du Chaperon Rouge se rend à votre domicile pour prendre soin de votre enfant, veiller à son bien-être et à sa sécurité, lui donner les médicaments prescrits, préparer son repas, jouer et l'occuper. Nos collaboratrices sont recrutées avec soin, elles sont professionnelles, motivées et reçoivent une formation spécifique.

Renseignements et demandes

Lundi - vendredi : 07h30-11h30 au 026 347 39 49.

Dimanche - jeudi : 20h00-21h00 au 076 347 39 49 (pour les urgences du lendemain matin).

chaperon.rouge@croix-rouge-fr.ch .

Bon à savoir :

- Pas de mission de moins de 3 heures.
- Nos tarifs sont définis en fonction du revenu mensuel brut des parents.
- Plusieurs entreprises du canton offrent cette prestation à leurs employés lorsqu'ils ont un problème ponctuel de garde d'enfants. Renseignez-vous !

Baby-sitting :**Pour les sorties du soir ou du week-end.**

- Vous souhaitez trouver un ou une baby-sitter pour s'occuper occasionnellement de vos enfants en toute confiance ?

Nous vous proposons une liste de jeunes baby-sitters formées par la Croix-Rouge fribourgeoise. Cette liste est réservée exclusivement aux membres de la Croix-Rouge fribourgeoise qui s'acquittent d'une cotisation annuelle (montant libre).

Renseignements :

Tél. : 026 347 39 40 ou baby-sitting@croix-rouge-fr.ch .

www.croix-rouge-fr.ch .

**ALERTE À LA LUDO !**

Depuis plus de 30 ans, la ludothèque Papayou d'Attalens met à disposition, des enfants, des familles, des écoles primaires, des crèches, un large choix en matière de jeux et de divertissements.

Et pourtant, cette institution ancrée dans le patrimoine régional est en état d'alerte générale !

Venez rejoindre notre sympathique et dynamique équipe de ludothécaires qui se relaient, à raison d'une fois par mois, assurant l'ouverture chaque lundi de 15h00 à 18h00 en période scolaire.

**Que vous soyez :**

- au foyer : vos enfants peuvent vous accompagner durant la permanence,
- à la retraite,
- simplement à œuvrer pour notre région ?

Les ludothécaires seront enchantées de vous compter parmi elles.

Pour plus de renseignements :

M^{me} Norma Savoy au 021 947 51 03

ou par e-mail à ludopapayou@gmail.com .

La ludothèque - ainsi que tous les enfants rendus plus heureux grâce à elle - vous remercie d'ores et déjà.

**FÊTE DE L'ALPAGE À GRANGES - PRODUCTEURS LOCAUX****DANIEL GOLAY**

La fête sur l'alpage de Granges a fait des producteurs locaux les invités d'honneur durant la journée de samedi. Il est vrai qu'à ce niveau la région est très bien fournie avec des producteurs de qualité dans bien des domaines.

Délai rédactionnel oblige, les résultats des votations du 23 septembre ne sont pas encore connus à l'heure où ces lignes sont rédigées. Cela n'a pas empêché bon nombre de producteurs de la région de venir présenter leurs produits en répondant favorablement à l'invitation de la Commission de l'énergie d'Attalens qui avait pour objectif 2018 de mettre sur le devant de la scène tous ces artisans.

La liste que nous présentons ci-dessous récapitule tous les producteurs présents le samedi 8 septembre dernier sur l'alpage. À noter qu'elle sera à disposition sur les sites internet des 3 communes (Attalens – Bossonnens – Granges) et qu'elle sera régulièrement tenue à jour et complétée afin que ceux qui n'ont pas pu venir cette année mais qui sont néanmoins actifs y figurent d'ici peu.

Attalens

- Daniel et Guillaume Savoy (Domaine de Crévy, chemin de Crevel 4) : huile de cameline, fromage à raclette, vin cuit et sirop,
- Daniel et Jean-Bernard Perroud (Perroud Frères, route de Rombuet 148) : fruits et légumes en self service,
- Valérie Véron (NaNea Traiteur, Planche-à-Troupet 10) : traiteur de produits gratuits de la nature,
- Antoine Grangier (chemin du Genièvre, 2) : salami de mouton,
- Jacquy Monnard (route de Rombuet 174) : fromage d'alpage.
-

Bossonnens

- Corinna Savoy (chemin de la Goletta 17) : pain et boulangerie,
- Roland Bochud (Glaces à la ferme, chemin du Crêt 11) : glaces,
- Marcel et Béatrix Wenger (Boss'Beer SA, route de l'Industrie 36) : bière,
- Romain Cottet (Scouts de la Veveyse) : confitures.

Granges

- Nathalie Christe et Flore Binggeli (Lumière des Champs, chemin de Beauregard 9) : agriculture de proximité, panier,
- Clément Nunez et Steeve Gabriel (chemin de Puidoux 4) : vin cuit 100 % poire,
- Les aînés : tricot.

Maracon

- Raphaël Van Singer (hameau des Indévis 2) : fromages de chèvres et légumes,

Le Mont Pèlerin

- Girod/Vallotton (Ferme la Solide, cheminde la Gay 23) : légumes, fleurs cultivées, savon 100 % naturel (artisanat).

Palézieux-Village

- Céline Dovat (Les Gourmandises de la Ruerette, chemin de le Ruerettaz 3) : confitures, gelée et boulangerie, traiteur.

Remaufens

- Heidi Sarlandie (chemin du Mont 30) : fromage vache et chèvre.

Tatroz

- Charly et Martine Savoy (Groupement d'apiculteurs de la Veveyse, chemin Entre-deux-crêts 24) : miel.

Les Tavernes

- Vincent et Nicole Sonnay (La Dausaz 3) : viande de porc.



FÊTE VILLAGEOISE DU 25 AOÛT 2018

MARISE ANDRÉ



Ce fut le seul jour durant une longue période qui permit de se préparer à l'automne à venir : maussade, frais, légèrement arrosé.

Deux longues tables couvertes et une autre à découvert sont occupées durant le repas, des gens déambulent, d'autres discutent au « bar » qui propose notamment de la Boss'Beer. Quelques exposants, moins que l'an dernier, notamment « l'artiste aux "couverts" » (ou "services" comme on dit chez nous), Philippe Perroud, que nous pourrions revoir à Bosson'Art avec son majestueux hibou grand-duc.



La fanfare réduite d'Attalens anime l'assemblée, même sous la pluie. Patrick Bligh, maître de cérémonie, annonce les diverses activités ponctuelles proposées. Des samaritains offrent un contrôle de tension artérielle. Des gens cuisinent, remplissent les assiettes. Beaucoup d'enfants jouent : sur les blocs de pierre à monter, sauter, prendre des risques ; avec les nombreux jouets à vendre/acheter apportés par les élèves et leurs mamans. J'ai vu une mère dépitée : « peu de monde, peu d'exposants. Je ne sais pas comment on pourra financer le camp de ski... » ; car le marché a cela pour but, entre autres : de financer le prochain camp.

Des jeunes pompiers ont organisé une démonstration de diverses interventions que les « hommes du feu » ont à accomplir. Vêtus de bottes et habits protecteurs, gantés, casqués, ils ont par exemple éteint des feux de poêle et les tout jeunes ont pu apprendre à diriger un jet d'eau là où ils le veulent.



En fin de fête, nous avons aussi pu assister à une démonstration de « pop fit », exercices physiques pour améliorer la souplesse, l'équilibre, la musculature, etc, animée par Dominique Décosterd.



À l'an prochain, si le temps le permet.



FÊTE DU 1^{ER} AOÛT

HENRI ANDRÉ



Elle n'était pas invitée, ni même prévue : elle, c'est la pluie qui a accueilli les premiers participants à la fête !

Depuis bien des années, les communes d'Attalens, de Bossonnens et de Granges célèbrent tour à tour la fête nationale. C'était au tour de Bossonnens de recevoir les communes voisines afin de fêter ensemble le 1^{er} août. Rendez-vous donc à la place des Sports, précisément aux installations du FC Bossonnens qui héberge les festivités.



Les tables se remplissent, les convives se saluent. Dernier colloque entre la syndique, Anne-Lyse Menoud, et le maître de cérémonie, Daniel Golay. D'abord résonne une aubade de la Fanfare régionale d'Attalens sous la baguette d'Auriane Michel.



Ensuite, l'ambiance musicale est assurée par Élodie Genoud et son accordéon.



À l'intérieur du pavillon du FC Bossonnens, la fête bat son plein. Les assiettes se vident.



Dehors, la pluie a cessé et un superbe arc-en-ciel ravit ceux qui s'aventurent à l'extérieur de la salle. Le pupitre est néanmoins déplacé à l'intérieur pour le discours de Jean-François Steiert, conseiller d'État fribourgeois en charge de l'aménagement, de l'environnement et des constructions.



Historien de formation, J.-F. Steiert est licencié en lettres de l'Université de Fribourg et membre du parti socialiste. De langues maternelles française et allemande (il est né et a grandi du côté de Berne), il nous rappelle qu'un dialecte allemand a été parlé dans nos communes.



Il décrit ensuite les grands défis qui attendent les habitants du canton de Fribourg notamment au niveau de la croissance démographique, avec toutes les conséquences qu'il faut envisager, et prévoir davantage de monde dans les agglomérations, sur les routes et dans les trains dans un espace qui reste le même. Il fait notamment appel au bon sens et à la cohérence de toutes et tous qu'il faut tenter de conserver, et cite cet habitant du canton qui demandait que le nécessaire soit entrepris d'une part devant chez lui, pour que les véhicules ralentissent afin de faire le moins de bruit possible, et d'autre part sur son parcours pour aller au travail afin qu'il puisse rouler plus vite et ainsi gagner quelques précieuses minutes.

LAETITIA SCHMID

C'est Laetitia Schmid, une habitante de Bossonnens qui a tiré le feu d'artifice du 1^{er} août. Nous avons profité de l'occasion pour lui demander comment elle en est arrivée là.



Laetitia a grandi et habite la commune depuis toujours. Elle est née en 1994 et après avoir terminé son apprentissage d'employée de commerce, elle décide de faire 10 mois d'école de recrue dans les troupes sanitaires avec dans l'idée de

Le ciel se couvre, le vent monte, les nuages sont hauts et volent à toute allure. Voilà qui promet pour le feu d'artifice ! Au chemin de Peireivuat, le feu est allumé sous l'œil vigilant des pompiers. C'est que le plan canicule est décrété par l'État de Fribourg et que les feux en plein air sont interdits.



Enfin malgré les nombreuses restrictions imposées en Suisse, le feu d'artifice est tiré par Laetitia Schmid (voir son interview) depuis la pelouse du FC Bossonnens. Et que ça saute dans la joie !

DANIEL GOLAY



travailler dans la police après cette étape. Mais durant cette période, elle change d'idée et, à l'issue de son passage dans l'armée, elle fait quelques remplacements en tant qu'employée de commerce avant de trouver une place de travail fixe.

Mis à part les feux d'artifice, elle pratique d'autres hobbies comme le football avec le FC Châtel-St-Denis, la moto et le bénévolat lors de manifestations sportives.

Dans les faits, c'est suite à la rencontre avec son ami qui donnait des coups de mains lors d'événements où étaient organisés des feux d'artifice qu'elle a débuté. En 2014, elle obtient son permis (permis FWA) d'artificier qui permet de tirer des feux jusqu'à 75 mm. Un tel permis d'artificier est délivré après avoir suivi un cours théorique et pratique. Pour les feux d'artifice plus importants, ceux tirés lors des Fêtes de Genève par exemple, c'est une autre formation plus longue et plus coûteuse qu'il faut entreprendre.

Les feux sont préparés et sont numérotés afin que tout se passe comme prévu avec le final qui a une détonation différente des autres.

LE LOCAL DES JEUNES A REPRIS VIE !**SÉBASTIEN PILLER**

L'année scolaire 2017-2018 s'est terminée sur un bilan très positif pour les accueils libres organisés par l'AJV (Atelier Jeunesse de la Veveyse) au local des jeunes de Bossonnens (pour rappel, celui-ci se trouve derrière le local de la voirie).

Un succès quantitatif, avec 15 accueils organisés qui ont engendrés 226 passages d'enfants, soit une moyenne de 15 enfants par accueil, mais également un succès en terme de qualité d'accueil, d'ambiance et de diversité des animations.

Le professionnalisme du personnel de l'AJV et le cadre offert à l'intérieur et autour du local sont probablement les deux ingrédients fondamentaux permettant ce bilan encourageant.



Les accueils ont lieu un jeudi toutes les deux semaines, de 15h30 à 18h30, durant l'année scolaire. À chaque fois, une activité est proposée par l'AJV ou par les jeunes eux-mêmes (atelier cuisine, *Time's up*, loup-garou, tournoi de babyfoot, etc...). Les jeunes peuvent librement choisir d'y participer ou alors de disposer librement de ce temps par exemple, en profitant des différents jeux (billard, babyfoot, flipper...) du local ou à l'extérieur en faisant des activités sportives, de la danse ou des jeux.

Des accueils similaires sont dorénavant organisés dans toute la Veveyse et les jeunes de Bossonnens peuvent bien évidemment y participer également. Retrouvez plus d'information sur l'AJV ainsi que le programme des activités du local de Bossonnens sur www.atelier-jeunesse.ch.

Soutenez l'AJV contre une modique cotisation

Vous appréciez les activités de l'Atelier Jeunesse de la Veveyse? Vous souhaitez soutenir l'animation socioculturelle et la mise en place d'une politique jeunesse en Veveyse? Devenez alors membre de l'AJV contre une cotisation annuelle de CHF 30.- par année et vous aiderez la pérennisation de cette organisation. Pour cela, rendez vous sur le site internet susmentionné et remplissez le formulaire de la section «Devenir membre». Les jeunes Veveysans vous en seront reconnaissants !

Ce qu'en disent les jeunes Bossonnenois**Pourquoi viens-tu aux accueils de l'AJV à Bossonnens ?**

- « L'ambiance. Il y a tout le monde et on rigole tous. » K. 11 ans
- « J'aime bien m'amuser avec mes amis en dehors de l'école et je peux me faire des nouveaux amis. » E. 11 ans
- « Parce que c'est intéressant. Ça me permet de m'occuper, de découvrir de nouvelles activités et de nouveaux jeux .» A. 11 ans
- « Pour jouer aux différents jeux, pour m'amuser. » N. 10 ans
- « Parce que tout le monde disait que c'était bien alors j'ai voulu essayer. » H. 11 ans

Quel est ton meilleur souvenir à l'AJV ?

- « Je pense que c'est la fois où absolument tout le monde jouait au Loup-garou et était inclus dans le jeu. » A. 11 ans
- « La dernière fois que je suis venue, car on a joué dehors et on s'est bien amusé. » L. 11 ans

Vivre en Veveyse (Bossonnens), c'est... ?

- « Moitié ville, moitié campagne, du coup c'est bien ! » E. 12 ans
- « Vivre à Bossonnens c'est cool. » G. 12 ans

Qu'est-ce qu'il manquerait dans ta commune ou région pour que tu t'y sentes bien/encore mieux (activités, infrastructures, etc.) ?

- « Plus de jours où il y a l'AJV ! » G. 12 ans
- « Rien, mais ce serait cool d'avoir une piscine. » B. 11 ans.

SKI CLUB DU MONT CHESEAU – SECTION JEUNESSE**100 % Juniors (7-17 ans), activités glisse et neige dans ta région, ski ou snowboard.**

Les samedis d'octobre à fin février, sur inscription, retrouve tes amis pour des activités sportives telles que la grimpe, le BMX, la patinoire, le badminton etc... puis sur les skis dès mi-décembre :

- 9 activités d'avant saison,
- 3 demi-journées à ski aux Paccots / Rathvel,
- 8 sorties à ski dans les Alpes (VS-VD et françaises),
- bus professionnel depuis Attalens,
- encadrement par des moniteurs Jeunesse et Sport,
- Cotisation: Fr. 80, journée de ski Fr. 30.- tout inclus.

Renseignement et inscription sur www.sc-mtcheseaux.ch



DOMINIQUE COTTET, CONCIERGE DU COMPLEXE SCOLAIRE — UNE PAGE VA SE TOURNER

LUCIEN MOGNETTI



Aujourd'hui âgé de 55 ans, Dodo ainsi qu'on l'appelle amicalement, est entré au service de la Commune de Bossonnens le 1^{er} août 2000, lors de la construction du nouveau bâtiment scolaire.

Malheureusement atteint dans sa santé, Dodo n'exercera plus son activité de concierge et quittera prochainement son appartement dans l'ancienne école pour s'en aller vivre à Châtel-St-Denis.

D'une extrême gentillesse, d'une disponibilité de tous les instants, d'une grande simplicité et toujours prêt à rendre service, Dodo aura été fort apprécié par tous : les enfants, les enseignants, les autorités, les collègues, sans oublier la population de notre village.

Nous lui avons posé quelques questions sur le parcours qu'il a effectué durant près de 20 ans dans l'école du Grand Tilleul.

Qu'est-ce qui t'a motivé pour reprendre le poste de concierge du complexe scolaire ?

— De relever un nouveau défi et d'endosser une grande responsabilité. De plus, avoir un emploi plus près de mon domicile et comme enfant du village, avoir à cœur de travailler pour la commune qui m'a vu grandir.

Comment peux-tu résumer toutes ces années passées au sein de l'école ?

— J'ai apprécié l'accueil et la confiance des enfants et du corps enseignant ; le plaisir de travailler pour eux et la diversité des tâches que j'ai assumées.

Quels sont tes meilleurs souvenirs ?

— L'amitié sincère de tous les enseignants qui sont passés par l'école du Grand Tilleul, le contact avec les enfants et le soutien des autorités communales, la bonne ambiance générale régnant sur mon lieu de travail.

Et les moins bons ?

40 cm d'eau dans la salle de gym et les inondations répétées...

Que souhaiterais-tu transmettre à ton successeur ?

— De prendre beaucoup de plaisir dans cette activité variée, être conciliant et patient avec les enfants.

Je souhaite en outre remercier mes collègues avec lesquels j'ai toujours eu plaisir à travailler et les autorités communales pour la confiance m'ayant été accordée durant les 18 années passées au service de la collectivité.



Merci Dodo pour ce témoignage, nous te souhaitons une bonne continuation dans ton nouveau cadre de vie !

Merci pour l'immense quantité de travail effectuée et ton engagement au service de la collectivité, de la part des enfants, des enseignants, des autorités, des collègues et plus largement de la population de Bossonnens.

ILS ONT TERMINÉ L'ÉCOLE OBLIGATOIRE...

DANIEL GOLAY



Début juillet dernier, 19 élèves de Bossonnens ont terminé leur scolarité obligatoire et vont soit poursuivre les études ou entamer une formation professionnelle en débutant un apprentissage.

Les autorités communales ainsi que le comité de rédaction du journal les félicitent pour la réussite de cette étape importante de la vie et forment tous leurs vœux pour la suite de leur carrière afin qu'elle puisse être remplie de succès, de joie et de bonheur.

COTTING Joachim
DE OLIVEIRA Julie
DOLIKHANI Adrian
GAMBONI Tania
IVANOSKI David
KAZANJIAN Cindy
MANTINI Ronan
WENDT Doriane
MUNSCH Salomé
NOORMAN Marc

ROBADEY Laurie
ROUGE Améline
ROUGE Nora
SAGER Nina
SANDJO Pauline
SAVOY Jimmy
SAVOY Shana
ULDRY Ugo
VERNIER Loris





Jacques Dubochet, Prix Nobel de chimie 2017*, né à Aigle en 1942, a écrit « Parcours »** à la suite de sa consécration par le prix le plus fameux que puissent recevoir de nombreux chercheurs. Il donne dans ce texte court (210 pages) et synthétique tout en étant simplement écrit et aisé à lire – sinon à comprendre pour certains chapitres – l'essentiel de son histoire, de ses convictions, de ses vues sur les sujets actuels les plus problématiques à son sens ; il raconte aussi bien sûr la raison de son Prix Nobel et les répercussions de la découverte faite en... 1980*** avec Alasdair McDowall : une goutte d'eau refroidie à -135°, devenue cubique, solidifiée et non cristallisée, de l'eau vitrifiée. « J'ai inventé l'eau froide », dit-il. Cette vitrification de l'eau était censée être impossible. Ils ont développé une méthode pour l'obtenir. Elle permet de voir, à l'intérieur de l'eau vitrifiée, des objets biologiques (tissus végétaux, animaux, bactéries, archées).

Les recherches sur la cryo-microscopie électronique ont suivi. De plus en plus de chercheurs s'y sont associés. Elles ont abouti à une visibilité très augmentée (en volume, jusqu'à 1000 fois plus !) et à la possibilité d'observer les atomes se mouvant sous l'objectif du microscope électronique et l'œil du scientifique. À cette étape, la discipline concernée devient la

chimie, d'où le Prix Nobel en chimie alors que J. Dubochet a été ingénieur en physique puis biologiste et a fait une thèse en biophysique. Actuellement, c'est principalement dans le domaine médical que les résultats de ces années de labeur collectif font progresser les recherches, centrées sur les maladies d'Alzheimer et de Parkinson, avec de belles promesses d'effets positifs.

Dans son livre, il raconte succinctement son histoire personnelle et professionnelle, cite de nombreux noms de collègues estimés par lui. Il livre aussi ses préoccupations (et des informations pointues) concernant trois sujets brûlants : le climat, la biologie et la société (séquençage de l'ADN) et le forçage génétique.

Son discours est teinté de ses convictions humanistes et de ses questionnements philosophiques et sociétaux. Depuis 2011, il est conseiller communal socialiste à la ville de Morges. Son prix de 2017 lui a offert une tribune dont il profite notamment pour présenter ses idées et connaissances et expliquer l'importance d'une science indépendante du profit.

* Avec Joachim Frank, USA et Richard Henderson, UK.

** « Parcours », Éditions Rosso, 2018

*** Publiée en 1986

STOP SUICIDE RELÈVE LE DÉFI DE LA PRÉVENTION !

En Suisse, le suicide est un problème de santé publique important. Chez les jeunes, il représente la première cause de mortalité, avec plus de 130 décès enregistrés en 2015. Face à ce malheureux constat, l'association STOP SUICIDE mène chaque année une campagne de prévention pour sensibiliser et encourager chacun à agir.

Pour sa 16^{ème} campagne annuelle STOP SUICIDE s'est associée à Pro Juventute et aux CFF pour une action d'envergure nationale, avec pour objectif de promouvoir la ligne d'appels pour les jeunes « Conseils + Aide 147 ». Sur les affiches, 5 portraits de jeunes et un logo Shazam à scanner, pour accéder directement aux clips de leur témoignage. Chacun a été confronté à une crise suicidaire dans son entourage. Ils et elles racontent leur expérience, et ce qui a été bénéfique pour soutenir leur proche dans cette période de détresse.

La campagne a été visible dans toute la Suisse depuis le mois de juin, et en septembre. STOP SUICIDE étendra la diffusion dans les écoles, les maisons de quartier et d'autres lieux fréquentés par les jeunes, afin de faire connaître le numéro 147 aux jeunes et à ceux qui travaillent à leurs côtés.

Pour faire vivre la campagne sur les réseaux sociaux, des jeunes personnalités romandes s'engagent pour la prévention et lanceront le challenge #défiqidéfoule. Le concept ? Réaliser des défis qui mettent en avant la bienveillance et donnent des idées pour prendre soin de soi et de son entourage.

Pour soutenir la campagne de STOP SUICIDE, des chanteurs (Aliose), des humoristes (Antoine Maulini, Yoann Provenzano, Sandrine Viglino, Bruno Hausler), des youtubeurs et instagrammeurs (Margaud Liseuse, Laura Gilli) et bien d'autres réaliseront un des défis et encourageront leurs fans à faire de même. Lister 3 choses qui rendent heureux, partager une chanson motivante, faire un compliment à un inconnu... vous trouverez tous les défis dès le 10 septembre sur Facebook et Instagram !

Plusieurs événements culturels et sportifs animeront la campagne de septembre à novembre, dans les cantons de Genève, Neuchâtel et Vaud. Venez nombreux pour soutenir la prévention ! Toutes les infos sur www.stopsuicide.ch, sur notre page Facebook ou en écrivant à 10septembre@stopsuicide.ch.



LA BIORDE

HENRI ANDRÉ



Biordaz, c'est un ancien lieu-dit de Bossonnens décelable sur les cartes Dufour (1860) et Siegfried (1890). En témoigne encore l'appellation utilisée pour désigner la parcelle 608 de la commune « En Biorda » (photo 1).



C'est aussi le nom du cours d'eau, la Biorde (*la Biordaz* ou *la Biorda* en patois fribourgeois) de près de 10 km qui sépare Bossonnens de la commune de Granges. Mais d'où provient la Biorde ?



Remontons la rivière vers le sud, depuis le lieu-dit *Biordaz*. La Biorde traverse d'abord la commune de Granges, bordée d'une forêt galerie typique (2).



Le paysage change grandement aux Verchières. La rivière aborde alors la commune d'Attalens et y reçoit un canal de drainage en provenance du bois de Montessingez, canal qui fait face au ruisseau des Barussels descendant du mont Pèlerin. Ensuite, peu avant *le Vuaz*, la Biorde se divise en deux bras (3). Cette situation rappelle le Rhin qui, lui aussi, se divise en deux à Bonaduz dans le canton des Grisons, le Rhin antérieur et le Rhin postérieur.

Le bras inférieur de la Biorde (2,88 km) prolonge le tracé en aval et suit la vallée entre le mont Vuarat et le mont Pèlerin. La carte Siegfried (4) — feuille publiée en 1891 — montre, en amont du *Vuaz*, une succession de trois zones humides : le Grand Clos qui reçoit le seul affluent de la rive droite, en provenance du château d'Attalens et de *la Jaquaz*, les Grands Marais et Leythel-Pralet.



À l'époque, les eaux du Grand-Clos formaient même « un petit lac de 20 à 30 cm. de profondeur ». Ces deux premières zones humides furent asséchées « en 1909 et 1910 avec le concours financier de l'État de Fribourg et de la Confédération. Le lit de la Biordaz fut abaissé et le lac supprimé. »

La troisième zone humide, avec mise en terre de la rivière, disparaît des cartes un peu plus tard. Subsistent les trois canaux de drainage creusés au-delà du *Vuaz* et le bras inférieur de la Biorde rectifié (« corrigé » en langage de l'époque) afin de permettre l'exploitation agricole des rives, actuellement des prairies parsemées de champs de maïs.





La carte Siegfried révèle en outre une double origine à ce bras de la Biorde. Une première source figure au sud d'Attalens au lieu-dit *La Pessetaz*, près de la frontière avec le canton de Vaud. Au-delà de cette frontière est esquissée une deuxième source au lieu-dit *Porey*, située sur la commune de Jongny (VD). À vol d'oiseau, cette source n'est qu'à 1,2 km de la Veveyse qui fait partie du bassin du Rhône.



Ce bras débute son cours d'est en ouest dans des canalisations enterrées passant sous la route de Vevey. La route franchie, le ruisseau coule à ciel ouvert sur quelque 260 mètres (5) mais reste toutefois sur la commune d'Attalens. Il se tourne alors vers le nord tout en demeurant sur le canton de Fribourg, il est à nouveau enterré depuis le *Praz-Cuennoux* jusqu'à la résurgence du Pra Bochet (6).



Enfin, et pour de bon, à ciel ouvert ! Ce bras est aussi alimenté par l'affluent provenant du château d'Attalens, affluent remanié, rectifié, mis sous terre en amont, source comprise.

Le bras supérieur de la Biorde (2,65 km) entame, depuis *le Vuaz*, le versant est du mont Pèlerin. Le paysage devient fermé, les bois prédominent. De nombreuses sources et résurgences tapissent ce flanc est et l'eau ainsi recueillie alimente le ruisseau des Barussels (7) et le bras supérieur de la rivière.

Ce tracé aboutit à la source officielle, les marais de la Tuilière (8) dans les hauts de Jongny (VD). Les bords du Léman ne sont pas très loin, un peu plus de 2,5 km à vol d'oiseau. Revenons au point de départ, à *Biordaz*, l'ancien lieu-dit de Bossonnens. Vers le nord, en aval, la Biorde sépare Bossonnens (rive droite) et Granges (rive gauche). De nouveau, les vieilles cartes indiquent une zone humide de quelque 550 m de long jusqu'à la Mésaleire.



Un syndicat est fondé dès 1921 pour corriger le cours d'eau et drainer ces marais. Selon ce projet, 13 ha sont récupérés pour l'agriculture. Des aides fédérale et cantonale sont sollicitées et obtenues. Tout se termine en 1926 par des tracés rectilignes (9) que n'aurait pas dédaignés Napoléon.



Plus en aval, la rivière reçoit la *Golettaz*, cours d'eau lui aussi rectifié et mis sous terre en amont. La forêt galerie réapparaît dès les Biolles et la Biorde détermine le point le plus bas de Bossonnens (voir édition précédente). Par après, la rivière coule dans le canton de Vaud où elle conflue avec le Corbéron qui provient du mont Chesau et le ruisseau des Thioleyres. Elle finit son cours dans la Broye à Palézieux. C'est dans cette zone que le castor — parfois surnommé paysagiste pour la biodiversité — a été réintroduit avec succès au début des années 70.

La Biorde constitue donc une véritable épine dorsale et forme un piedmont s'avancant entre le mont Pèlerin et le mont Vuarat (10). Du même coup, elle contribue à agrandir vers le sud le bassin versant du Rhin, précisément le sous-bassin de l'Aar. Sa revitalisation est prévue par le Service de l'environnement de l'État de Fribourg, par les communes fribourgeoises riveraines (Attalens, Bossonnens et Granges) ainsi que par Jongny (VD).

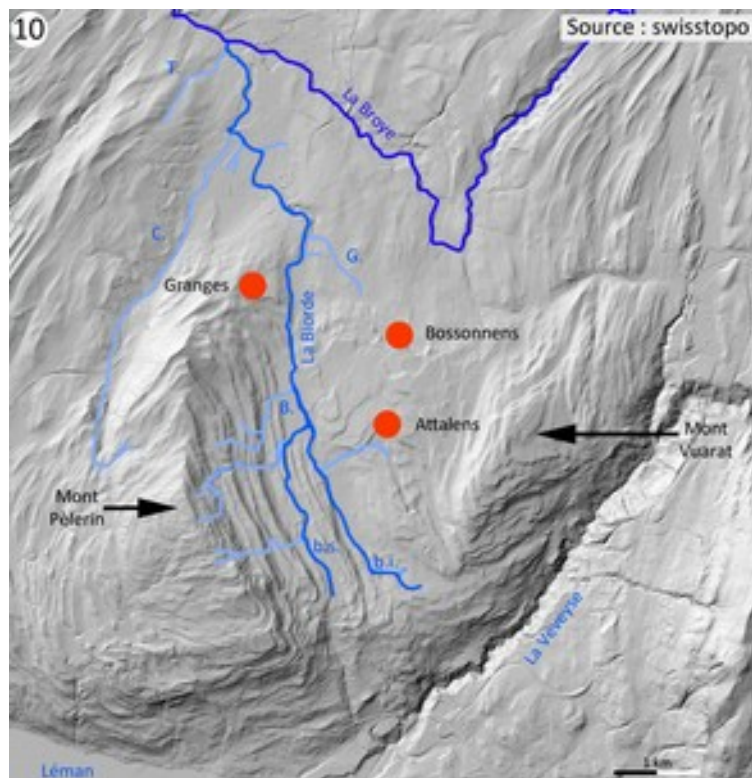
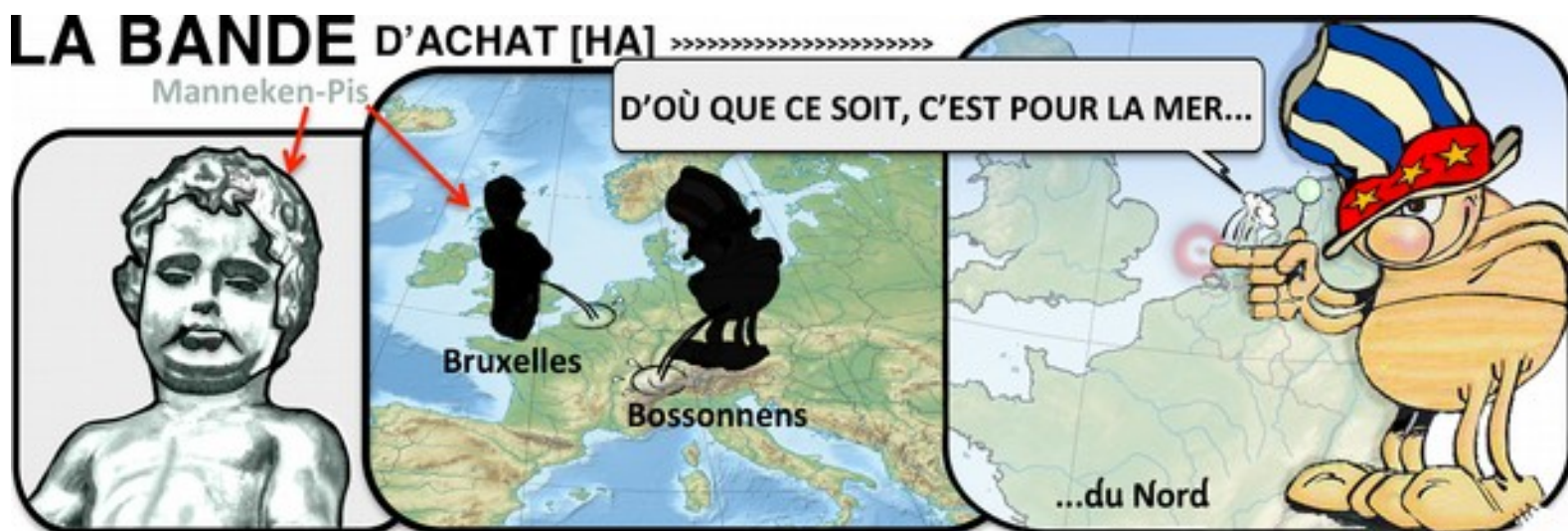


Fig 10 : La Biorde, tracé naturel repris de la carte Siegfried pour la partie méridionale. Ne sont pas figurés les canaux d'assèchement, structures artificielles, ni les nombreuses sources et résurgences du flanc est du mont Pèlerin. Les affluents nommés sont le ruisseau des Barussels (B.), la Goletta (G.), le Corbéron (C.) et le ruisseau des Thioleyres (T.) ; les sous-affluents des derniers cours d'eau ne sont pas dessinés. Autres abréviations : b.i. (bras inférieur) et b.s. (bras supérieur). Les sources d'un cours d'eau peuvent être nombreuses (6 pour la Venoge) et varier selon le critère considéré (altitude, débit, distance depuis une confluence ou une source, géomorphologie, us et coutumes locales...)

LA BANDE D'ACHAT [HA]



**19^{ÈME} VEVEYSE MUSIQUE PARADE – 2 JUIN 2018****ALPHONSE ROSSIER**

M E R C I

- aux autorités des communes de Granges (Veveyse), Attalens et Bossonnens ,
- à Nuno Fernandes, tenancier du Restaurant de la Croix-Blanche à Granges-Veveyse, à sa famille et à son personnel pour leur gentillesse, leur sympathie et excellente collaboration,
- à la Société de développement,
- à la Société de jeunesse Les Bouquetins,
- aux bénévoles, sans qui l'organisation d'une telle fête ne pourrait avoir lieu,
- aux membres sympathisants et sponsors,
- aux groupes qui ont animé la soirée et au chaleureux public,
- aux habitants de Granges et d'ailleurs ainsi qu'à ma famille.

Un merci spécial à Jean-Marc Richard et à toute l'équipe du Kiosque à musiques de RTS la Première, ainsi qu'aux groupes qui l'ont animé.

La 19^{ème} a fait vivre dans notre charmant village une soirée pleine de musique, de convivialité, de rencontres et d'amitié qui rassemble les gens.



Grâce à vous tous la 19^{ème} Veveyse Musique Parade du 2 juin 2018 fut une réussite.

La 20^{ème} Veveyse Musique Parade aura lieu le 25 mai 2019 au Restaurant de la Croix-Blanche à Granges.

Vive Granges et vive la musique populaire en Veveyse !

Alphonse Rossier, organisateur

**2^{ÈME} ÉDITION DE LA FÊTE DU JEU À LA HALLE TRIPLE DU LUSSY – SAMEDI 17 NOVEMBRE****SÉBASTIEN PILLER**

Les ludothèques d'Attalens et de Châtel-St-Denis, les Midnight Games et l'Atelier Jeunesse de la Veveyse préparent ensemble une deuxième édition de la fête du jeu : une journée ouverte à tout public.



L'année dernière, cette manifestation a attiré plus de 150 personnes. Cette année, la fête du jeu se déroulera le samedi 17 novembre de 14h à 22h à la halle triple du Lussy.

Plusieurs activités seront proposées : babyfoot, jeux de société divers, tournoi de jeux vidéo, parties géantes de loup-garou, etc.

À vos agendas !

Contact :

Anne Tornay, répondante jeunesse de la Veveyse, animatrice socioculturelle

anne.tornay@atelier-jeunesse.ch

Atelier Jeunesse de La Veveyse

Place d'Armes 5

1618 Châtel-St-Denis



L'ÉPEIRE DIADÈME

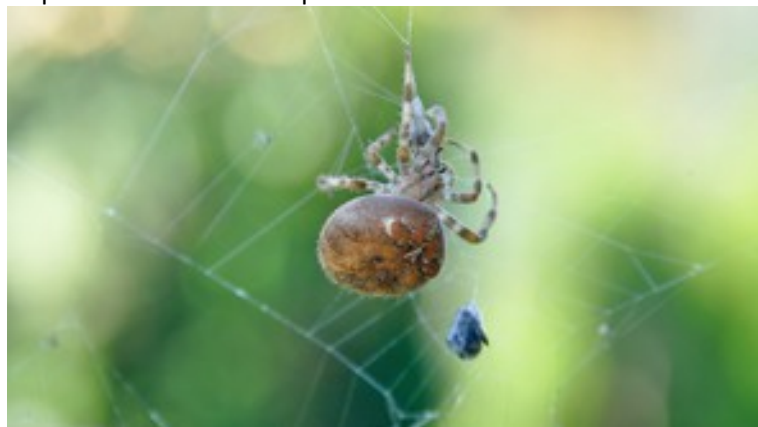
HENRI ANDRÉ



Dans la chevelure, lorsqu'on sort de sa maison, sa toile est pour le moins gênante, dérangeante même. C'est qu'elle tisse une grande toile tous les matins, qu'il pleuve ou qu'il vente. Le plus souvent, l'épeire diadème, jusqu'à 2 cm pour la femelle adulte, installe sa toile, qui peut atteindre près d'un mètre de diamètre, au milieu des arbustes, dans les haies, mais parfois c'est au travers du sentier qu'elle la file.

L'épeire diadème est une espèce banale de par chez nous. Elle se reconnaît à la croix formée de petites taches blanches à la face dorsale de son opisthosome (partie postérieure du corps), d'où le nom d'araignée porte-croix. Plus simplement encore, on l'appelle araignée des jardins.

L'épeire diadème ne vit qu'une année au maximum. Elle atteint



sa maturité en automne, période où la reproduction a lieu. La femelle pond quelques centaines d'œufs et les dépose dans un cocon de la taille d'un œuf de pigeon, cocon qu'elle place sous l'écorce d'un arbre ou dans une fente où les œufs ainsi protégés vont passer l'hiver. Au printemps, les petites araignées (environ 1,5 mm de long) émergent, s'agglutinent en boule mais se dispersent à la moindre alerte. Cette araignée figure parmi les auxiliaires de nos jardins puisqu'elle s'attaque à tous les types d'insectes qui ont le malheur de tomber dans sa toile. Lorsqu'une proie s'aventure dans son piège, elle la

paralyse avec son venin puis l'enrobe dans un emballage de soie, ne lui laissant aucune chance. Elle se nourrit ainsi de tous les parasites du jardin et dévore d'autres insectes peu désirables comme les moustiques et les moucheron.



En outre, la soie d'araignée — ou plus précisément, les différents types de soie, depuis le fil de cheminement, le fil de cadre, le fil de rayon, le fil pour l'emballage des proies, le fil gluant jusqu'au fil du cocon — présente des propriétés étranges. Par exemple, cette soie est deux fois plus élastique que le nylon. En effet, la soie de l'épeire peut être étirée à 31 % de sa longueur initiale, contre seulement 16 % pour le nylon. Quant au fil de l'araignée, il est virtuellement cinq fois plus résistant que l'acier. Résistance, élasticité, flexibilité, légèreté, non torsion, réaction à l'eau et autres propriétés insolites, voilà qui intriguent les chercheurs et intéressent les industriels (production de chaussures de sport, par exemple), les militaires (gilet pare-balles) et même les médecins (fils biodégradables en chirurgie). À défaut de magnaneries réservées aux araignées, rien de tel que de faire produire de la soie d'araignée par des vers à soie (futurs papillons !) qui ont reçu les gènes *ad hoc*. Le vieux rêve de Bon Saint-Hilaire (1709) et de Réaumur (1710) qui souhaitaient domestiquer les araignées est en train de se réaliser d'une manière qu'ils ne pouvaient prévoir.



**ON RECYCLE AUSSI LE BÉTON****DANIEL GOLAY**

Saviez-vous qu'un habitant de notre commune qui y est né et qui y a grandi dirige depuis 2012 une entreprise très active dans le recyclage du béton et autres matériaux ? C'est peut-être le cas pour une minorité d'habitants du village et c'est pourquoi nous avons pensé intéressant de vous présenter une interview de Laurent Dorthe parue en septembre 2017 dans la revue *Domaines Publics*.



Laurent Dorthe dirige en effet la Gravière de la Claie-aux-Moines (GCM SA) qui recycle et produit du béton tout en respectant l'environnement. Cette dernière est située sur la commune de Savigny, dans le canton de Vaud et propose un important catalogue de produits et une grande

diversité de services. L'entreprise est très renommée pour sa production de béton et son recyclage de matériaux de déconstruction. Rencontre avec son directeur.

Depuis quand travaillez-vous pour la Gravière de la Claie-aux-Moines ?

J'ai une formation d'ingénieur civil HES et en 2000, j'ai été engagé en qualité de responsable technique et de production. Par la suite, j'ai obtenu mon diplôme EMBA en gestion d'entreprise et repris de ce fait la direction en 2012. GCM SA est une société anonyme qui appartient à un actionnariat d'entreprises de la construction.

Vos capacités de production sont importantes, quelle organisation avez-vous mise en place pour y parvenir ?

Nous couvrons tout le cycle de vie du béton : exploitation de gisements, production de graves et de bétons, et recyclage de matériaux issus de la déconstruction. Sur notre site de Savigny, nous avons deux lignes de production de béton, une gravière comprenant les installations de lavage et depuis 2013 une installation dernier cri pour le recyclage de déchets de chantier minéraux. Nous prôtons la « gravière de proximité » car très bien située géographiquement avec des accès proches de l'autoroute. Aussi, nous renouvelons continuellement nos installations, comme en 2016 où nous avons remplacé notre 1^{ère} ligne de production de béton et ainsi pu diminuer le temps de chargement de 50 %. Ce qui nous permet de produire très rapidement et de livrer immédiatement.

Vous avez été précurseur dans le recyclage du béton...

Pas que, on recycle également les matériaux mélangés avec de la brique rouge et dans une moindre mesure les enrobés bitumeux. Mais effectivement, en 1984, nous étions précurseurs en Suisse dans ce type d'activité. Dans un premier temps pour les graves routières et dès 2008, nous nous

sommes positionnés en tant que leader dans les bétons recyclés de structure pour le bâtiment.

Qu'est-ce que cela vous a apporté ?

Nous économisons de la matière sur notre site en revalorisant les matériaux de déconstruction. On y gagne en pérennité et également en image. Par la même occasion, nous apportons une solutions aux collectivités pour la revalorisation de ces matériaux.

Peut-on défendre l'environnement quant on produit du béton ?

Depuis 30 ans nous nous sommes engagés dans une démarche éco-responsable. Nous proposons des gammes d'Ecograves® et d'Ecobétons® qui sont conformes aux normes SN EN 206-1. De plus elles remplissent pleinement les conditions pour l'obtention du label Minergie® ECO.

L'État de Vaud est très exigeant pour tout ce qui concerne l'environnement !

En exigeant des bâtiments Minergie® ECO, le canton de Vaud a été une locomotive pour le développement de nos Ecobétons® de structure de bâtiment. Il n'en va malheureusement pas de même pour les graves recyclées qui sont confrontées à l'importation de grave depuis la France à des prix non concurrentiels.

Nous avons également pris des mesures sur le site même de la gravière, telles que l'installation de panneaux photovoltaïques et le remplacement de plusieurs machines de chantier par des bandes transporteuses entre les unités de production. Nos efforts et les aménagements réalisés pour préserver des biotopes naturels ont été récompensés par l'obtention du label *Nature et Economie*. L'été 2017, nous avons constitué une butte à hirondelles de rivage qui a d'ailleurs été saluée par la conseillère d'État Jacqueline de Quattro. Nos activités et notre « gravière de proximité » rentrent clairement dans les objectifs de l'Agenda 21.

Y compris pour vos nouveaux bâtiments ?

Notre nouveau bâtiment administratif est conforme au standard Minergie ECO, il est construit en EcoBéton® blanc qui est composé de 40 % de granulats recyclés et de ciment blanc. Pour nous ce fut une belle opportunité de tester et d'affiner la technique de fabrication de ce produit que nous avons récemment ajouté à notre catalogue.

L'avenir du béton ?

Le béton est indispensable, vous pouvez faire énormément de chose avec et, dans le domaine architectural, il reste irremplaçable ; il est également présent dans tous les travaux d'infrastructure, un pont, un tunnel....



SCRAPHHOUSE

ROGER METZGER



Marjolaine Künzli propose et vend du matériel pour le *scrapbooking* et la carterie dans sa boutique en ligne ainsi que dans un espace de vente situé dans sa maison.



Depuis son enfance, Marjolaine Künzli apprécie les activités manuelles et créatrices, bricoler, tricoter, crocheter, coudre, faire du *patchwork*, broder... Au fil des années, elle s'est particulièrement intéressée à la fabrication de cartes de vœux, anniversaires, Noël, Pâques qu'elle a découverte sur des blogs américains. Cette technique à base de papier transformé, découpé, décoré, est appelée le *scrapbooking*.

Voulant concrétiser cette passion en créant et bricolant des cartes, elle a vite remarqué que les matériaux pour les confectionner faisaient défaut en Suisse. Elle a donc eu l'idée de créer une boutique en ligne en important des articles d'Angleterre et des États-Unis. Ses connaissances en anglais et allemand lui ont été fort utiles, l'aidant dans ses recherches de fournisseurs.

Dès le début, elle a eu envie de partager sa passion par le biais de son magasin qui rencontre un vif succès dans toute la

Suisse. Le *scrapbooking* et la carterie sont devenus des hobbies créatifs très pratiqués, et de ce fait, il existe une multitude d'articles : des papiers, des encres, des tampons, des machines de découpe électronique, etc. Elle apprécie chercher les nouveautés, renouveler les articles et les partager en les proposant à la vente.



Dernièrement et avec l'aide de son fils aîné et de son mari, une toute nouvelle boutique en ligne a été créée. Marjolaine Künzli s'occupe de tout le processus de vente, de la gestion informatique, administrative, des choix des produits, des commandes, des stocks, de faire les colis, des envois postaux... Elle propose également des modèles et des idées de cartes qu'elle a confectionnés ainsi que des démonstrations de techniques et d'utilisation d'appareils chez elle.

Elle apprécie particulièrement le contact et les échanges avec la clientèle par mailing ainsi que directement dans sa petite boutique où les personnes peuvent voir le matériel ou venir chercher leur commande.

Son site internet : www.scraphouse.ch.



JOURNAL COMMUNAL AU 3 SEPTEMBRE 2018

LUCIEN MOGNETTI



CARNET ROSE

Halimi Erion, fils de Xhevaire et Harun, né le 1 ^{er} juin 2018
Kirylo Julian, fils de Jessica et Daniele, né le 18 juin 2018
Ondrejka Marek, fils de Gloria et Michal, né le 29 juillet 2018
Stifani Amaël, fils d'Aurélié et Lucas, né le 11 août 2018

ANNIVERSAIRES PARTICULIERS – 80 ANS

Mme Adelheid Duvanel, née le 8 novembre 1938
Mme Berthe Gaudard, née le 30 novembre 1938
Mme Mary-Lise Dévaud, née le 11 décembre 1938

ILS NOUS ONT QUITTÉS

Berizzi Claudine, née le 13 juillet 1951, décédée le 7 juillet 2018
Pettolaz Gisèle, née le 20 novembre 1944, décédée le 22 juillet 2018
Bah Allassane, né le 10 décembre 1979, décédé le 21 juillet 2018
Richert Jean-Paul, né le 29 décembre 1954, décédé le 9 août 2018
Chollet Mafalda, née le 21 février 1933, décédée le 24 août 2018

AGENDA MANIFESTATIONS

29 septembre	Société des enfants des écoles SENEC – Vide dressing	Salle polyvalente, Bossonnens
29-30 septembre	École de théâtre De cour à Jardin Week-end de soutien Suisse-Sénégal	Salle polyvalente, Palezieux-Village
7 octobre	Concert annuel Choeur d'enfants Croc'Notes	Attalens
12 octobre	Société de développement - Nuit du vin cuit	Granges
13 octobre	Société de développement - Marché de la Bénichon	Granges
12-13-14 octobre	FC Attalens – Bénichon	Attalens
3 novembre	Société de développement – Soirée cinéma	Attalens
16-17 novembre	Mi ange, mi démon – Spectacle de danse	Attalens, auberge de l'Ange
17 novembre	Atelier jeunesse – Fête du Jeu	Châtel-St-Denis, Halle triple
17-18 novembre	75 ^{ème} anniversaire de la Fanfare régionale	Attalens
23-24-25 novembre	Société de gym – soirées gymniques	Attalens
30 nov. et 1 ^{er} décembre	Jeunesse de Tatroz – Bar Saint-Nicolas	Tatroz
2 décembre	Concert de l'avent : Cécilienne d'Attalens, Quatuor des Gueux, Quadratuor	Granges, chapelle
5 décembre	Société des enfants des écoles SENEC – Match aux cartes	Salle polyvalente, Bossonnens
6 décembre	Société des enfants des écoles SENEC – Saint-Nicolas	Salle polyvalente, Bossonnens
8-9 décembre	Société des enfants des écoles SENEC – Marché de Noël	Salle polyvalente, Bossonnens
9 décembre	Société de développement – Saint-Nicolas	Attalens et Granges
31 décembre	Nouvel-An	Attalens, Auberge de l'Ange

Vous organisez un événement à Bossonnens, cette rubrique vous est réservée !
Les spectacles, concerts, marchés, expositions et autres manifestations nous intéressent.
Contactez-nous : secretariat@bossonnens.ch ou 021 947 44 88

